

Le nombre de déplacés climatiques en forte hausse

Les trois quarts des 41 millions de nouveaux déplacements internes sont dus aux catastrophes environnementales

Elles ont quitté leur foyer et leurs terres pour fuir des guerres, des tempêtes, des épisodes de sécheresse ou de violentes moussons. A la fin 2020, 55 millions de personnes vivaient en exil dans leur propre pays, un record, alerte l'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC), dans son bilan annuel publié jeudi 20 mai. Parmi ces populations, 48 millions de personnes ont été poussées au départ en raison de conflits et de violences, et 7 millions du fait de catastrophes environnementales – un chiffre probablement sous-estimé.

Cette structure basée à Genève, qui dépend du Conseil norvégien pour les réfugiés, comptabilise également le nombre de nouveaux déplacements internes intervenus dans l'année, qui peuvent concerner plusieurs fois les mêmes personnes, dont certaines finissent par rentrer chez elles. En 2020, près de 41 millions de nouveaux déplacements ont été enregistrés dans 149 pays, soit le chiffre le plus élevé depuis dix ans (+ 20 % par rapport à 2019). Les trois quarts des départs (31 millions) sont dus à des catastrophes environnementales.

« Ces nouveaux chiffres sont choquants. La hausse, année après année, du nombre de personnes déplacées montre que l'on ne trouve pas de solutions pour ces gens », regrette Alexandra Bilak, la directrice de l'IDMC. Elle note que les déplacés internes ne suscitent pas la même attention politique

que les réfugiés, deux fois moins nombreux. Pourtant, rappelle-t-elle, ces déplacements entraînent « des chocs répétés sur des populations souvent précaires, des déracinements, des traumatismes, des vies brisées ».

La pandémie de Covid-19 n'a pas forcément augmenté le nombre de personnes déplacées, mais elle a accru leur vulnérabilité et leur insécurité alimentaire. « Moins de personnes ont cherché des abris d'urgence après des catastrophes, par peur d'être contaminées », ajoute Alexandra Bilak.

Tempêtes et inondations

Comment expliquer la forte augmentation de ces personnes jetées sur les routes ? Ce sont surtout les catastrophes environnementales, à 98 % climatiques, qui sont responsables de la progression des nouveaux déplacements. Les tempêtes tropicales et les inondations qui se sont abattues sur l'Asie de l'Est et du Sud ont exposé des zones très densément peuplées.

La Chine, les Philippines, le Bangladesh et l'Inde ont enregistré chacun entre 4 millions et 5 millions de nouveaux déplacements, notamment des évacuations, sous l'effet de cyclones comme Amphan ou de typhons comme Vamco, d'inondations et de moussons intenses. La saison record des ouragans en Atlantique – trente tempêtes ont été nommées –, qui ont frappé les Caraïbes et l'Amérique du Sud (Laura, Eta ou encore Iota) et les

Les conflits et violences, qu'ils soient de nature criminelle ou politique, ont représenté un quart des nouveaux déplacements

pluies intenses au Moyen-Orient et en Afrique subsaharienne ont encore déraciné des millions de personnes.

Et contrairement aux idées reçues, toutes les personnes évacuées ne peuvent pas rentrer chez elles après des catastrophes climatiques, faute de moyens pour reconstruire les habitations ou les infrastructures. Certaines restent déplacées des années voire des décennies. Une tendance amenée à s'accroître avec le changement climatique, qui aggrave la fréquence et l'intensité des événements extrêmes. « Le changement climatique interagit avec de nombreux facteurs démographiques, historiques, politiques, sociaux et économiques. Il ne déclenche pas nécessairement directement les déplacements, mais constitue un facteur de stress supplémentaire », note le rapport.

Le lien est encore plus complexe à établir dans le cas des catastrophes moins brutales mais tout

aussi destructrices que sont l'élévation du niveau des mers, la désertification ou la dégradation des sols. « On ne peut pas correctement mesurer ces déplacements, car ils sont étalés dans le temps et l'espace, et les motifs de migration se mêlent. Pour de nombreuses populations, notamment celles qui dépendent de l'agriculture, les ressources économiques et les moyens de subsistance sont intrinsèquement liés au climat », explique François Gemenne, chercheur spécialiste des migrations environnementales à l'université de Liège.

A côté des catastrophes climatiques, les conflits et violences, qu'ils soient de nature criminelle ou politique, ont représenté un quart des nouveaux déplacements. Le rapport en recense 9,8 millions en 2020, principalement dans les pays d'Afrique subsaharienne et du Sahel, à hauteur de 70 %, ainsi qu'au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, dans 21 % des cas, soit près de deux millions de déplacements de plus qu'en 2019.

En 2020, la situation s'est notamment détériorée dans différents pays africains. « Les crises de déplacements internes se sont répandues dans des zones relativement non affectées d'Afrique subsaharienne, tandis que des conflits de long terme se sont aggravés avec l'émergence de nouveaux groupes armés et une escalade de violences », note le rapport. Sont particulièrement concernés la République démocratique du

Congo, l'Éthiopie, le Mozambique et le Burkina Faso.

Depuis 2018, le nombre de nouveaux déplacements observés chaque année dans les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord est à la baisse. En revanche, une large majorité des personnes concernées se trouvent encore dans l'impossibilité de retourner chez elles. « Elles reviennent parfois dans des zones détruites, minées, ou qui ne sont pas complètement sécurisées », relève Alexandra Bilak.

Réduction des risques

La convergence des conflits et des catastrophes a, en outre, conduit de nombreuses personnes à être déplacées pour la deuxième, voire la troisième fois. Beaucoup de ceux qui ont fui les inondations au Yémen avaient, par exemple, déjà été déracinés au moins une fois par la guerre civile. « Les conséquences du changement climatique augmentent la vulnérabilité et la pauvreté de personnes qui sont souvent déjà déplacées à l'intérieur de leur pays pour des faits de violence », observe Céline Schmitt, porte-parole en France du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés.

Si le sort des personnes déplacées a « reçu une attention tardive » de la communauté internationale, le rapport souligne tout de même des « progrès lents » mais « qui vont dans la bonne direction », ces dernières années. L'IDMC salue notamment l'adoption de plusieurs textes au niveau mondial qui s'orientent vers la

connaissance d'un lien entre les mouvements de déplacement et le changement climatique.

Le rapport enjoint aux États de se mobiliser pour faire évoluer et adapter leur cadre juridique, prenant l'exemple du Bangladesh, qui a mis en place, en 2015, une stratégie nationale pour gérer les déplacements internes liés aux catastrophes environnementales, avec, notamment, des mesures de soutien sur les questions de logement. L'IDMC appelle aussi les gouvernements à fournir des données fiables, afin de savoir qui risque d'être déplacé, où, quand, pour combien de temps et dans quelles circonstances, dans une optique de « réduction des risques ».

Les populations les plus vulnérables attendent également un soutien de la communauté internationale pour financer leurs stratégies d'adaptation aux effets du changement climatique. En amont de la conférence mondiale sur le climat, la COP26, qui doit se tenir à Glasgow (Écosse) en novembre, « les gouvernements doivent soutenir la mise en place d'un nouveau fonds relatif aux pertes et dommages – ces dégâts irréversibles causés par la crise climatique –, afin d'aider les communautés pauvres à se reconstruire, et s'engager en même temps sur une réduction plus rapide et ambitieuse de leurs émissions de gaz à effet de serre », insiste Armelle Le Comte, responsable du plaidoyer sur les questions de climat à Oxfam France. ■

JULIETTE BÉNÉZIT
ET AUDREY GARRIC